L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
No 51, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
ABONNEMENT

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

ANNONCES.—Une pointe par carré de chaque longueur, la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subsequente. Tout changement dans le texte des annonces originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est le DIX lignes ou moins.

ABONNEMENT pour l'année aux annonces.— Les artisans et commerçants, magasins de détail, 60 dollars. Les Banques, Compagnies d'assurances et autres maisons publiques, 100 dollars. Les ventes aux encheres, Banques et bateaux à vapeur pour les annonces durant la commission, 50. Ces annonces ne doivent pas être limité à un car de [illegible] Les annonces qui ne doivent paraître que par intervalles, seront payées le double du prix de [illegible]

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que pour un temps limité seront payées d'avance. Les annonces de [illegible] ne seront insérées que sur [illegible] d'avance, toutes les fois que les ventes à l'encan ou à la chandelle et les changements de [illegible] à vendre, à louer ou à affermer, ou la dissolution de sociétés [illegible] ne seront publiées que aux frais des parties intéressées.

LES ANNONCES qui ne paraîtront pas [illegible] de la première insertion.

Les annonces [illegible] à moins que l'argent ne soit déposé entre les mains de l'imprimeur.

Les annonces de nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

LIGNE DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

Navire STANKFORT, capitaine J. G. Russell.
" MARY, " R. W. Foster.
" ALBION, " N. P. Darby.
" LEXINGTON, " J. B. Bennett.
" FAIRFIELD, " E. L. Wilson.

Ces navires, de première classe, doublés et [illegible] sont construits [illegible] Leurs arrangements ne peuvent être plus confortable, ils sont recommandés [illegible] Le capitaine remarquera à la mer [illegible] de faire [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JEREMIAH GOODE,
10 Nelle Levée.

MALLE PAQUEBOT DAIRE REGULIER.

POUR BATON ROUGE ET TOUS LES POINTS INTERMEDIAIRES.

BUCKEYE, capitaine J. B. TUCKER, commencera ses voyages réguliers en partant de la Nouvelle-Orléans, le [illegible] à 3 heures A. M. précises, et de [illegible]

Le Buckeye ayant été engagé pour porter la malle des E. U. entre ces deux localités et la plus grande promptitude à compter sur [illegible]

18 oct—tf

POUR MANDEVILLE, LEWISBURGH, BRUNSWILLE ET DONALDSONVILLE.
Arrangement pour l'Eté. Le bateau à vapeur
WALKER,
[illegible] Capitaine de la Malle, partira régulièrement pour les endroits ci-dessus, tous les [illegible] et mardis, à 4 heures P. M. précises, et retournera les mêmes jours, touchant aux mêmes endroits.

Le Walker débarquera le fret et les passagers chez [illegible] Donaldsonville.

Pour fret ou passage s'adresser en [illegible]
21 oct J. A. BONNEVAL.

Paquebot hebdomadaire entre la Nlle. Orléans et Mobile.
Le steamer ECHO, capitaine H. Lapp, ayant été refondu à neuf, reprendra ses voyages réguliers entre les 2 villes, partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City et Biloxi, et reviendra le mercredi, touchant aux mêmes endroits et arrivera au Mobile dans la matinée à 6 heures.

Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les mardis à 6 heures P. M. touchera aux endroits ci-dessus et arrivera à la ville le mercredi à 6 heures P. M.

Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les [illegible] et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures du matin.

Le 31 oct au soir, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi soir 31 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
GUNN & DUNN,
64, Nelle Levée.
19 avril

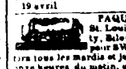

PAQUEBOT RÉGULIER—Pour la ligne de St. Louis, Passe-Christian, Mississippi City et Biloxi, Bilozi et Pascagoula—Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Limbert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de chemins de fer du matin, et tous les samedis après l'arrivée des chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FRIESTLEY & BEIN,
18, Nlle Levée.
9 juil

POUR LE HAVRE.—Le navire de 1re classe POTOMAC, capt. Berry, sera expédié sans pour. Pour fret ou [illegible] ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 88 Commerce.

POUR LE HAVRE.
Le navire première classe OCTAVIUS, E. Col bon capitaine, partira sous peu pour le port ci-dessus.
Pour fret ou 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à
21 déc S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR BORDEAUX.—La barque de 1ère classe ANNE LOUISE, capitaine Lemaître, partira pour ledit port dans le plus bref délai. Pour balance de fret et passage, s'adresser au capitaine à bord.
Cette barque offre aux passagers un bon [illegible] et un [illegible] Les capitaine [illegible] l'expérience, et sont très attentifs [illegible] Les passagers [illegible] et ne [illegible] Les capitaines [illegible] commerce, [illegible] sont [illegible] respectueusement le patronage [illegible]
Pour fret ou passage s'adresser à
HARROD & DARLING,
rue de la Commune.

AGENT POUR LES PASSAGERS qui désirent faire [illegible] pour tous les ports de la Grande Bretagne, l'Irlande et le Texas. Le soussigné ayant pris des arrangements avec M. [illegible] de Sherlock & Co. de Liverpool, continue sous les rapports très favorables comme par le passé, [illegible] Toute [illegible] transporter leur famille ou leurs amis de [illegible] Nord ou du Texas sur des [illegible] Les [illegible] connus et estimés par les hommes habiles et [illegible] Les prix des passages sont [illegible] Le prix du transport par la voyage [illegible] ne peut [illegible] Les [illegible] pour tous renseignements [illegible] et dans le cas ou il arrive [illegible] ne pays par [illegible] grand commerce [illegible]

Les [illegible] à faire dans les retours à bas prix [illegible] anglaises trouveront des traites chez le soussigné, aux prix raisonnables.

ALEXANDER GOW,
Agence de l'Emigration européenne, 80, Bienville
M. G. Sherlock est actuellement en ville, il sera heureux de fournir tous les renseignements qu'on lui demandera.
18 nov

PAQUEBOT REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.

LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & Co.

pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

Navire [illegible] by 600 tonneaux, capitaine C. Rogers
" [illegible] 600 " " [illegible]
" [illegible] 600 " " D. Wise
" [illegible] 400 " " John Howes
" [illegible] 400 " " A. J. Burrell
" [illegible] 400 " " J. B. Lindsay

Ces navires ci-dessus sont de première classe et [illegible] Leurs arrangements sont [illegible] Les capitaines sont [illegible] connus pour le commerce, [illegible] sont [illegible] respectueusement le patronage [illegible] et dans le cas ou il arrive [illegible] ne pays par [illegible] grand commerce sera [illegible]

Les [illegible] à faire dans les retours à bas prix [illegible] anglaises trouveront des traites chez les soussignés aux prix raisonnables.

ALEXANDER GOW,
Agence de l'Emigration européenne, 80, Bienville
M. G. Sherlock est actuellement en ville, il sera heureux de fournir tous les renseignements qu'on lui demandera.
18 nov

POUR NEW-YORK.

Le brick NEW ORLEANS, sera expédié sous peu. Pour fret ou [illegible] s'adresser à
FORBES & BRO. 66 Camp.
30 déc

POUR NEW-YORK.—Le packetboat bon voilier, capt. [illegible] Lathrop, est prêt à recevoir son chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord du [illegible] ou à
JAMES E. WOODRUFF 27, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—Le navire FRANKFORT, [illegible] ayant été retiré par le marchand [illegible] partira régulièrement, ayant de beaux arrangements [illegible] capitaine à bord ou à J. W. STANTON & Co.
30 déc 32, Poydras.

POUR NEW-YORK.
Le navire bon voilier TRENTON, capitaine J. S. Bunker, ayant d'excellents [illegible] pour les passagers, partira régulièrement [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. W STANTON & Co.
30 déc 32, Poydras.

POUR NEW-YORK
Le bon voilier ZEALAND, capitaine Coombs [illegible] sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
30 déc E. BEDFORD & Co. 44 Bourse.

POUR NEW-YORK
Le navire bon voilier HUDSON, capitaine Page, [illegible] partira de suite. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à
GARDNER, BAGER & Co.
30 déc ou à J. H ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR LIVERPOOL.
La barque de 1re classe MARY BALLARD, capitaine Parkinson, ayant la plus grande partie de son chargement allant à bord, partira sous peu pour fret ou passage, s'adresser à bord, ayant de beaux arrangements, ou à J. W. STANTON & Co.
30, Poydras.

POUR NEW-YORK.—La navire bon voilier LEWIS CASS, cap. Rawley est maintenant en chargement et sera expédié sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
LEVI H. GALE, 88 Commerce. 30 oct

POUR NEW-YORK.—La barque de première classe ORLANDO, capitaine Nichols, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR BOSTON
La barque A. No. 1, BROTHERS, capitaine Cousins, partira sous peu, ayant la moitié de son chargement engagée. Pour fret et passage s'adresser à bord
HARROD & DARLING,
rue de la Commune, 49.

POUR BOSTON.—La navire A. 1. SUFFOLK, de première classe partira bientôt pour le reste de son chargement. Pour fret ou [illegible] ou passage s'adresser à bord [illegible] ou à
JOHN A. MARRITT, 58 Camp.
22 déc

POUR BOSTON.—Le navire bon voilier ERIE, capitaine Pettis, ayant [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
FOSDICK & BROTHER,
30 déc 66, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Le navire bon voilier TENNESSEE, capitaine Wass, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux arrangements s'adresser à bord, ou à [illegible]
HARROD & DARLING, 49 Commune.

POUR BOSTON.—Le navire JACOB PENNEL, capitaine Hatch, [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements s'adresser à bord ou à
S. & J. P. WHITNEY.

POUR BOSTON.—Le navire LUCY, capitaine Murphy est maintenant en chargement pour le reste de son chargement. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY 73 Camp.
16 déc

POUR BOSTON.—Le navire PLATINA, capitaine Manson, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.
16 déc

POUR BOSTON.—La navire de 1re classe PALMYRA cap E. Simpson, sera expédié pour le port ci-dessus sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à la presse à coton de la Nouvelle-Orléans.
22 déc JOHN A. MARRITT, 58 Camp.

POUR BOSTON.—Le navire bon voilier ERIE, capitaine Pettis, ayant [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
FOSDICK & BROTHER,
30 déc 66, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Le navire bon voilier FISHER, capitaine Graham, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à
BLANCHARD, EIMER & Co.
11 déc 8. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire bon voilier WASHINGTON, capitaine Smith, est maintenant en chargement à la presse de l'Union et sera expédié sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou passage s'adresser à
31 déc LEVI H. GALE, 88 Commerce.

POUR LIVERPOOL.
Le navire ST. CLOUD, capitaine Emerson, est maintenant en chargement et sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage s'adresser à
LEVI H. GALE, 88 Commerce.

POUR LIVERPOOL.
Le navire bon voilier CHATEAUBRIAND, capitaine [illegible] ayant la majeure partie de son chargement à bord, partira positivement le 10 janvier. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à bord ou à
AUG. MOLIER, 39, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.
Le beau navire français EDGAR, capitaine [illegible] Pour fret de 300 balles coton et passage, s'adresser à
BLANCHARD, EIMER & Co.
24, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.—Partant le 10 Janvier.
Le beau navire CHATEAUBRIAND, capitaine [illegible] ayant la majeure partie de son chargement, partira positivement le 10 janvier. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à bord ou à
AUG. MOLIER,
39, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.
Le beau navire français EDGAR, capitaine [illegible] Pour fret de 300 balles coton et passage, s'adresser à
BLANCHARD, EIMER & Co.
24, rue Bienville.

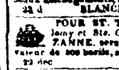

POUR LIVERPOOL.
Le navire ST. THOMAS en nouchant à Ste. Rose, [illegible] Jamy et Ste. Catherine—Le brick [illegible] JAMY, ST. CATHERINE, sera rapidement suivi pour [illegible] la saveur de 300 barils, s'adresser à
22 déc J. M. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire ST. CLOUD, capitaine [illegible] sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 88 Commerce.

POUR LIVERPOOL.—La navire de première classe RAPPAHANNOCK, capitaine D'Hommedé [illegible] partira sous peu pour le reste de son chargement. Pour fret de 400 balles coton en passage ayant de beaux arrangements, s'adresser à bord via à via les St. Joseph ou à
21 déc S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le navire PENSYLVANIA, capitaine Green, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage ayant de beaux arrangements, s'adresser à
21 déc S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le navire de voile PIONNER, capitaine Graham, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à
11 déc S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire GENERAL WASHINGTON, capitaine Smith, est maintenant en chargement à la presse de l'Union et sera expédié sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou passage s'adresser à
31 déc LEVI H. GALE, 88 Commerce.

POUR LIVERPOOL.
Le navire ST. CLOUD, capitaine Emerson, est maintenant en chargement et sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage s'adresser à
LEVI H. GALE, 88 Commerce.

POUR LIVERPOOL.
Le navire bon voilier CHATEAUBRIAND, capitaine [illegible] ayant la majeure partie de son chargement à bord, partira positivement le 10 janvier. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à bord ou à
AUG. MOLIER, 39 rue Bienville.

POUR LE HAVRE.
Le beau navire français EDGAR, capitaine [illegible] Pour fret de 300 balles coton et passage, s'adresser à
BLANCHARD, EIMER & Co.
24, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.
Le navire français HELLE, capitaine Ouvrard, sera promptement expédié. Pour passage ayant des arrangements confortables s'adresser au capitaine à bord ou à
BLANCHARD, EIMER & Co.
24, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.—Partant le 10 Janvier.
Le beau navire CHATEAUBRIAND, capitaine [illegible] ayant la majeure partie de son chargement, partira positivement le 10 janvier. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à bord ou à
AUG. MOLIER,
39, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.
Le beau navire français EDGAR, capitaine [illegible] Pour fret de 300 balles coton et passage, s'adresser à
BLANCHARD, EIMER & Co.
24, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.
Le navire français HELLE, capitaine Ouvrard, sera promptement expédié. Pour passage ayant des arrangements confortables s'adresser au capitaine à bord ou à
BLANCHARD, EIMER & Co.
24, rue Bienville.

PORTS D'EUROPE.

POUR LE HAVRE.
Le navire français HELLE, capitaine Ouvrard, sera promptement expédié. Pour passage ayant des arrangements confortables s'adresser au capitaine à bord ou à
BLANCHARD, EIMER & Co.
24, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.—Partant le 10 Janvier.
Le beau navire CHATEAUBRIAND, capitaine [illegible] ayant la majeure partie de son chargement, partira positivement le 10 janvier. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à bord ou à
AUG. MOLIER, 39 rue Bienville.

POUR LE HAVRE.
Le beau navire français EDGAR, capitaine [illegible] Pour fret de 300 balles coton et passage, s'adresser à
BLANCHARD, EIMER & Co.
24, rue Bienville.

AGENT POUR LES PASSAGERS qui désirent faire [illegible] pour tous les ports de la Grande Bretagne, l'Irlande et le Texas. Le soussigné ayant pris des arrangements avec M. [illegible] de Sherlock & Co. de Liverpool, continue sous les rapports très favorables comme par le passé, [illegible] Toute [illegible] transporter leur famille ou leurs amis de [illegible] Nord ou du Texas sur des [illegible] Les [illegible] connus et estimés par les hommes habiles et [illegible] Les prix des passages sont [illegible] Le prix du transport par la voyage [illegible] ne peut [illegible] Les [illegible] pour tous renseignements [illegible] et dans le cas ou il arrive [illegible] ne pays par [illegible] grand commerce sera [illegible]

Les [illegible] à faire dans les retours à bas prix [illegible] anglaises trouveront des traites chez le soussigné aux prix raisonnables.

ALEXANDER GOW,
Agence de l'Emigration européenne, 80, Bienville
M. G. Sherlock est actuellement en ville, il sera heureux de fournir tous les renseignements qu'on lui demandera.
18 nov

POUR NEW-YORK.

Le brick NEW ORLEANS, sera expédié sous peu. Pour fret ou [illegible] s'adresser à
FORBES & BRO. 66 Camp.
30 déc

POUR NEW-YORK.—Le packetboat bon voilier, capt. T. Lathrop, est prêt à recevoir son chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord du [illegible] ou à
JAMES E. WOODRUFF 27, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—Le navire FRANKFORT, [illegible] ayant été retiré par le marchand [illegible] partira régulièrement, ayant de beaux arrangements [illegible] capitaine à bord ou à J. W. STANTON & Co.
30 déc 32, Poydras.

POUR NEW-YORK.
Le navire bon voilier TRENTON, capitaine J. S. Bunker, ayant d'excellents [illegible] pour les passagers, partira régulièrement [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. W STANTON & Co.
30 déc 32, Poydras.

POUR NEW-YORK
Le bon voilier ZEALAND, capitaine Coombs [illegible] sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
30 déc E. BEDFORD & Co. 44 Bourse.

POUR NEW-YORK
Le navire bon voilier HUDSON, capitaine Page, [illegible] partira de suite. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à
GARDNER, BAGER & Co.
30 déc ou à J. H ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR LIVERPOOL.
La barque de 1re classe MARY BALLARD, capitaine Parkinson, ayant la plus grande partie de son chargement allant à bord, partira sous peu pour fret ou passage, s'adresser à bord, ayant de beaux arrangements, ou à J. W. STANTON & Co.
30, Poydras.

POUR NEW-YORK.—La navire bon voilier LEWIS CASS, cap Rawley est maintenant en chargement et sera expédié sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
LEVI H. GALE, 88 Commerce. 30 oct

POUR NEW-YORK.—La barque de première classe ORLANDO, capitaine Nichols, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR BOSTON
La barque A. No. 1, BROTHERS, capitaine Cousins, partira sous peu, ayant la moitié de son chargement engagée. Pour fret et passage s'adresser à bord
HARROD & DARLING,
rue de la Commune, 49.

POUR BOSTON.—La navire A. 1. SUFFOLK, de première classe partira bientôt pour le reste de son chargement. Pour fret ou [illegible] ou passage s'adresser à bord [illegible] ou à
JOHN A. MARRITT, 58 Camp.
22 déc

POUR BOSTON.—Le navire bon voilier ERIE, capitaine Pettis, ayant [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
FOSDICK & BROTHER,
30 déc 66, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Le navire bon voilier FISHER, capitaine Graham, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à
BLANCHARD EIMER & Co. 24 Bienville.
11 déc

POUR ST. THOMAS en touchant à St. Jacques, Jamy et Ste. Catherine—Le brick [illegible] JAMY, ST. CATHERINE, sera rapidement suivi pour [illegible] la saveur de 300 barils, s'adresser à
22 déc J. M. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire ST. CLOUD, capitaine Emerson, est maintenant en chargement et sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage s'adresser à
LEVI H. GALE, 88 Commerce.

POUR LIVERPOOL.
Le navire bon voilier CHATEAUBRIAND, capitaine [illegible] ayant la majeure partie de son chargement à bord, partira positivement le 10 janvier. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à bord ou à
AUG. MOLIER, 39 rue Bienville.

POUR LE HAVRE.
Le beau navire français EDGAR, capitaine [illegible] Pour fret de 300 balles coton et passage, s'adresser à
BLANCHARD, EIMER & Co.
24, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.
Le navire français HELLE, capitaine Ouvrard, sera promptement expédié. Pour passage ayant des arrangements confortables s'adresser au capitaine à bord ou à
BLANCHARD, EIMER & Co.
24, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.—Partant le 10 Janvier.
Le beau navire CHATEAUBRIAND, capitaine [illegible] ayant la majeure partie de son chargement, partira positivement le 10 janvier. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à bord ou à
AUG. MOLIER, 39 rue Bienville.
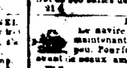
POUR LE HAVRE.
Le beau navire français EDGAR, capitaine [illegible] Pour fret de 300 balles coton et passage, s'adresser à
BLANCHARD, EIMER & Co.
24, rue Bienville.